

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2015
DE 11 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2015 - 20

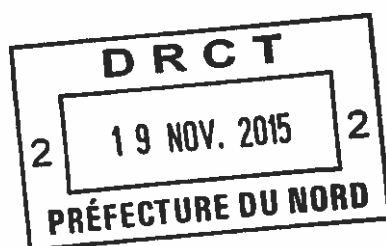
Objet : Débat d'Orientation Budgétaire

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports,

PREND ACTE

- de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2016.



Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS « SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2015

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

La montée en charge des projets du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports s'est concrétisée en 2015 autour de deux axes majeurs.

En premier lieu, le lancement de la Centrale Information Voyageurs et Billettique dont l'attribution du marché (CAO du 9/03/15) a été suivie d'un référé pré-contractuel.

Le décalage du planning prévisionnel n'a pas permis de décaisser les montants prévus ce qui décale d'autant la perception des subventions Feder et de l'Etat.

En second lieu, le Versement Transport, qui est collecté par les Urssafs depuis le 1^{er} juillet 2015. Le montant annuel prévisionnel est à ce jour basé sur 1 800 000€.

Enfin, le SMIRT a pu procéder au lancement des marchés de Covoiturage et d'Autopartage qui passeront en CAO le 4 décembre 2015. Ces marchés donnent corps à l'intermodalité du SMIRT.

Par ailleurs le recrutement d'un agent pour le suivi du PPA et d'un agent pour le suivi du VTA ont augmenté l'équipe de 5 à 7 personnes, il s'agira de recruter un CDD pour assister la montée en charge des missions administratives notamment celles liées à un éventuel déménagement.

Cette évolution se traduit par les éléments prospectifs ci après.

II) DEPENSES PREVISIONNELLES REELLES DE L'EXERCICE 2016

A) POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 :

- la location des bureaux, sans prise en compte d'un éventuel surcoût lié à un changement de locaux à des conditions et tarifs différents
- les fournitures administratives et dîtes de bureau
- Les prestations diverses fournies par la Région lors des réunions du Comité Syndical.
- Les dépenses courantes de fonctionnement telles que la prestation Lilas autopartage, les frais divers remboursés à la Région (recours aux prestations de

téléphonie, copies, informatiques) ou les dépenses diverses imputées aux comptes 6232 « fêtes et cérémonies », 6251 « voyages et déplacements », ou effectuées auprès de l'UGAP.

- Les frais afférents aux adhésions au Centre de Gestion du Nord, au GART et aux indemnités du payeur
- Le marché d'assurance Responsabilité Civile et Locaux,
- L'AMO d'assistance juridique EARTH Avocat
- Le marché informatisation de la gestion financière et budgétaire et de la paye,
- Le marché à bons de commande relatif aux actions de communication du SMIRT avec la société « Les enchanteurs »
- Les frais de publication desancements des marchés 2015
- Le recours à SETEC ITS pour le suivi du marché de la Centrale d'Information Voyageurs Billettique et les tests d'interopérabilité
- L'AMO pour l'intégration tarifaire (Systra)
- Le marché relatif à la gestion de la plateforme de test d'Armentières pour un montant de 250 000 (Cityway), le loyer et le nettoyage de la plateforme de test.
- Les dépenses relatives à la politique de co-voiturage estimées à 300 000 euros annuels dont 200 000 € au titre du BP2016
- Les dépenses relatives à la politique d'Autopartage estimées à 400 000 euros annuels dont 200 000€ au titre du BP2016

En termes de dépenses nouvelles :

- La première année de fonctionnement de la Centrale d'Information Voyageurs Billettique estimée à 590 945€ en 2016 mais prise en compte sur 7 mois sur 9 pour un montant de 459 623€ en raison du disponible en recette de fonctionnement et d'un décalage éventuel.
- Le lancement en termes de communication de la centrale Pass Pass Info pour un montant de 150 000 euros.

Le montant prévisionnel du chapitre 011 est de 1 884 123 euros.

Chapitre 012 :

- les salaires des deux agents mis à disposition du SMIRT, par la Région
- les salaires des deux chargés de mission experts recrutés sur les postes de « chargé de mission Billettique-Information Multimodale et Tarification » et « Chargé de mission Coordination de l'offre de transports, Accessibilité, Communication, Identité, Etudes et Statistiques »
- le salaire du Directeur du SMIRT
- Le salaire d'une chargée de mission « Qualité de l'air » dont une partie a été financée par la subvention DREAL de 89 600 versée en 2015
- Le salaire d'un gestionnaire administratif et financier en charge du VTA

Le montant prévisionnel du chapitre 012 est de 459 351 euros.

Chapitre 65 :

- les frais de missions et de déplacements pour un montant prévisionnel de 1500 euros
- La subvention de 50 000 euros allouée à l'ADAV pour la réalisation de la cartographie vélocyclique

Chapitre 66

- Les dépenses relatives aux intérêts de l'emprunt à souscrire en 2016 pour le financement de la Centrale pour un montant de 152 625 euros

Chapitre 67 :

- Les intérêts moratoires et pénalités sur marchés pour un montant prévisionnel de 3323 euros.
- Les éventuels remboursements des perceptions indues du VTA pour un montant de 5 000 euros

B) POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La réalisation de la Centrale d'Information Voyageurs Billettique comportera en 2016 les dépenses non réalisées en 2015 soit un montant de 4 103 156 euros.

L'exercice n'étant pas clôturé à ce jour, le BP 2016 ne prend pas en compte un éventuel résultat positif qui permettra de diminuer le décaissement.

L'inscription au BP2016 d'un recours à l'emprunt s'avère donc nécessaire pour un montant de 4 092 489 euros avec une provision au titre du remboursement du capital de 100 000 euros. Au réel le décaissement de l'emprunt ne devrait pas dépasser 2 000 000 d'euros en 2016.

II) OPERATIONS D'ORDRE

En écritures d'ordre le montant de 4 000 euros correspond à la dotation aux amortissements prévus sur les achats de matériels et mobilier des exercices précédents.

BILAN DES DEPENSES

- ♦ FONCTIONNEMENT : 2 555 923 € de dépenses réelles.
- ♦ INVESTISSEMENT : 4 203 156 € de dépenses réelles.

RECETTES PREVISIONNELLES

En considérant les éléments ci-dessus, les besoins de financement pour 2016 devraient s'élever à 6 763 079 euros :

La couverture des frais de fonctionnement est prise en charge par les recettes du VTA estimées à 1 800 000 euros, les contributions statutaires des membres estimées à 729 923 euros ainsi qu'une recette d'Autopartage estimée à 30 000 euros.

Les besoins en section d'investissement sont couverts par le recours à l'emprunt d'un montant de 4 092 489 euros et une partie de la subvention Feder sur les dépenses liquidées de l'exploitation de la PFR de test d'Armentières soit 106 666 euros.

Débat d'Orientation Budgétaire du SMIRT

Retour sur l'année 2015
et projection sur 2016

20 janvier séminaire du covoiturage au siège de Région réunissant 130 personnes

- LE SMIRT prend la tête de la gouvernance du covoiturage en Région:
- Mise en place d'une plateforme unique aux 14 AOMD et stratégie d'animation territoriale

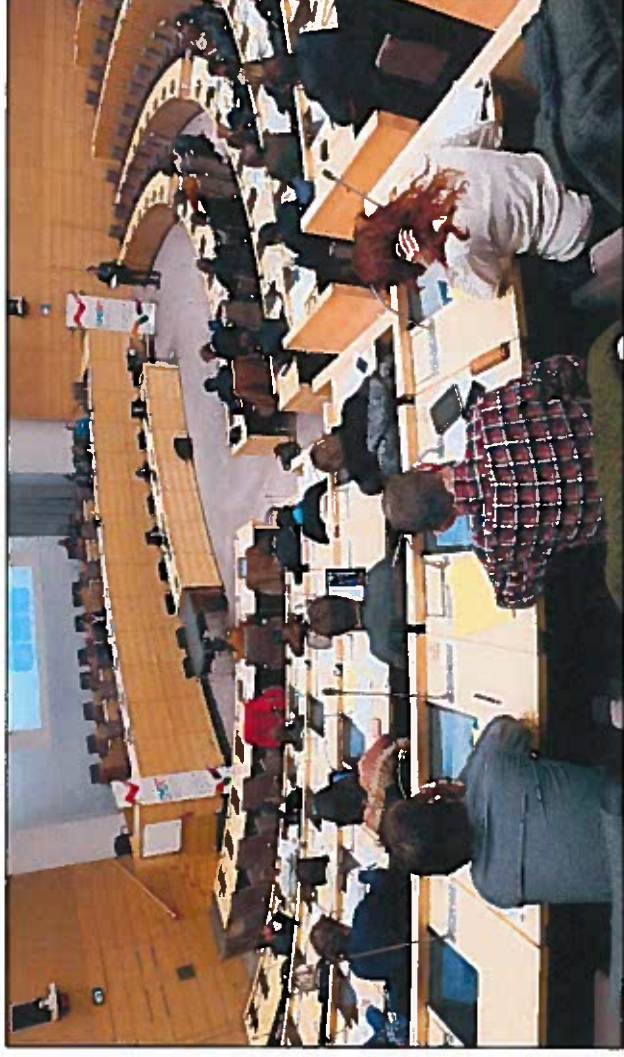
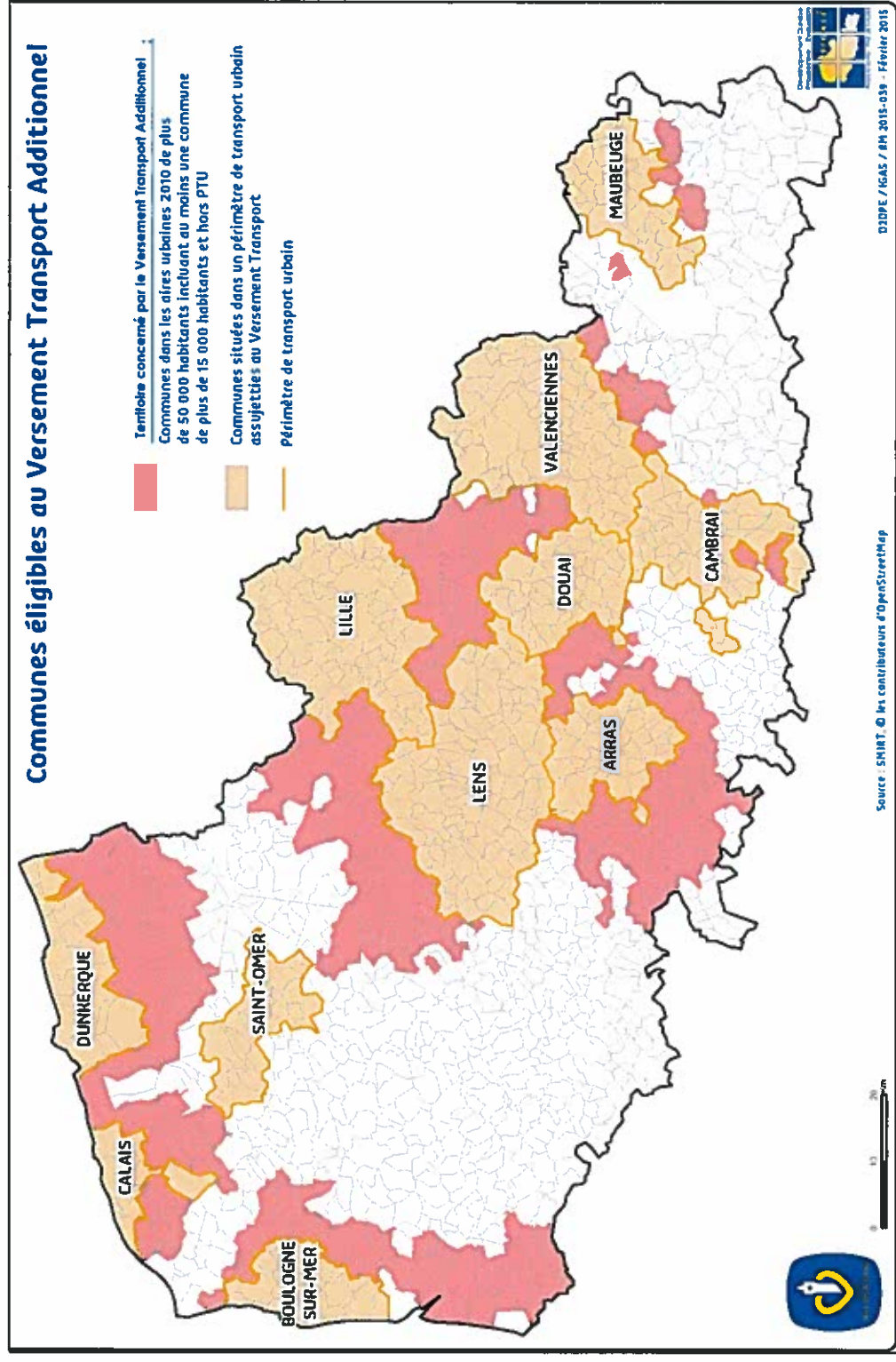


Photo prise par D. Bokalo, Salle de l'Hémicycle

26 janvier: Vote du budget du SMIRT

- Instauration du VTA à 0,1% sur les aires urbaines de plus de 50 000 habitants, hors des PTU



9 mars : attribution du marché Central SMIRT par la CAO à Xerox

- 30 mars : Référé précontractuel de la part de la Société CityWay qui est arrivée deuxième
- 13 avril : Audience au TA de Lille
- 17 avril : Ordonnance du juge en faveur du SMIRT

Avril 2015: mobilisation dans le cadre du PPA

- Arrivée de Madame Emilie Delevoye au SMIRT, chargée de mission Qualité de l'air
- Lancement des réflexions sur l'intégration de la Qualité de l'air dans les Plans de Déplacements Urbains et sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre des épisodes de pollution
- Accompagnement des Plans de Déplacements Administration: 73 collectivités territoriales concernées par l'obligation de réalisation d'un PDA
- Représentation des AOT membres dans les différentes instances de suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère

Mai: Publication du numéro 2 de Mobilités infos

- Envoyé à 2000 exemplaires aux partenaires AOT, aux structures intercommunales, aux AMO du SMIRT...

Mobilités Infos

Le journal du
SMIRT

Le partenaire de vos mobilités 02

Mai 2015



Edito

Des moyens inédits pour les projets du SMIRT

« A la lecture de ce deuxième numéro du journal du SMIRT, vous pourrez prendre la mesure des actions engagées par notre syndicat mixte.

La marque « Pass Pass » poursuit son développement en proposant très prochainement de nouveaux services.

Dès l'automne, une coordination à l'échelle régionale sera mise en œuvre pour promouvoir le covoiturage. « Pass Pass covoiturage » proposera une plateforme internet unique à l'ensemble de nos AOT partenaires, une communication ciblée et des actions d'animation du territoire pour promouvoir ce nouvel usage de l'automobile « en commun ».

L'autre priorité du SMIRT, c'est l'information des voyageurs. C'est le groupe XEROX qui a été choisi pour réaliser « Pass Pass Info ». Le numéro sera au cœur de la mobilité de demain. Dans 10 mois, l'application multimédia en ligne sera à portée de clic des habitants de la Région. Cette centrale assurera aussi dans un second temps la vente de titres intermodaux.

www.smirt-npdc.fr
smirt@smirtnpdc.fr

Ces chantiers au service de l'intérêt général, nécessitant des moyens. Le SMIRT s'est donc doté de sa propre ressource fiscale à travers le Versement Transport Additionnel. Son taux de 0,1% s'appliquera dès le 1er juillet 2015 aux entreprises et aux administrations de plus de 9 salariés situées en zone urbaine mais hors des périmètres de transports urbains.

Ces recettes serviront exclusivement au développement des projets du SMIRT. La conception routière est souvent pointée du doigt par les médias économiques à travers des actions en matière de covoiturage et d'information voyageurs, le SMIRT y apporte des réponses concrètes.

Enfin, saluons aussi l'effort de l'Etat avec la subvention d'un million d'euros pour notre centrale d'information voyageurs. Dans un contexte difficile, l'Etat apporte son soutien au SMIRT comme à d'autres AOTU du Nord-Pas de Calais, en effet, la mobilité de demain a besoin de moyens.

Daniel Piercheron
Président du SMIRT

som maire

P2 L'actu des AOT

• Conventions TER : 3 questions à Alain Wacheux

• L'Etat soutient les projets de transports en région

• Demande aux élus du SMIRT

• Le VT au plénière dans le Calvados

P3 Zoom sur... les chantiers du SMIRT

• Le SMIRT, l'acteur du covoiturage en région Nord-Pas de Calais

• La Plateforme de test d'interopérabilité inaugurée

• Pass Pass Info sera lancé

P4 Le SMIRT

• La VTA, un levier essentiel au service de nos projets

• Visite dans l'Os

• Enlève nous à l'épave

SMIRT
Syndicat Mixte Intercommunal
Régional de
Transports - NPDC

Mai 2015 : 131, avenue
du Président Hoover, 59555 Lille, Cedex
03 20 82 71 82 • www.smirtnpdc.fr • smirt@smirtnpdc.fr
Les Outils : Comité de rédaction et de
révision : E. Chabert, M.-C. Noguère, G.
Perron, D. Bessard, B. Courty, E. Deshayes
Les partenaires : Ingénierie Mobilité • TIRAGE
2014 - ISSN : 2475-4001 • Ne pas jeter sur la voie
publique

15 juin: Comité syndical Accueil de 7 nouveaux membres au SMIRT issus des Départements

- 2 nouveaux Vice-Présidents : Arnaud DECAGNY et Raymond GAQUERE



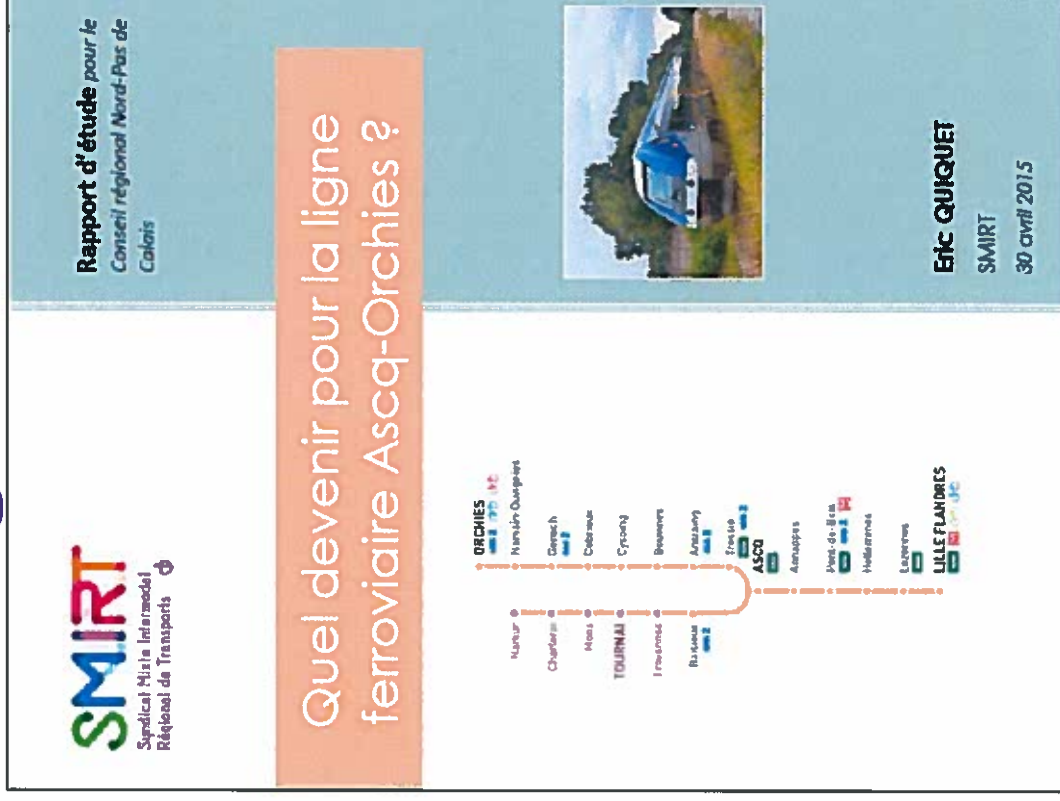
16 juin: Réunion de lancement de la Centrale

Pass Pass Infos

- En présence de nombreux membres du SMIRT, XEROX est venu présenter son équipe ainsi qu'une présentation du projet
- Depuis :
 - 1 OS a été transmis à Xerox afin de les avertir sur nos attentes et les enjeux autour de ce projet commun
 - 2 ateliers de conception du site Web ont eu lieu
 - Le coordinateur PassPass a rencontré la plupart des partenaires du SMIRT pour la constitution du Référentiel de données

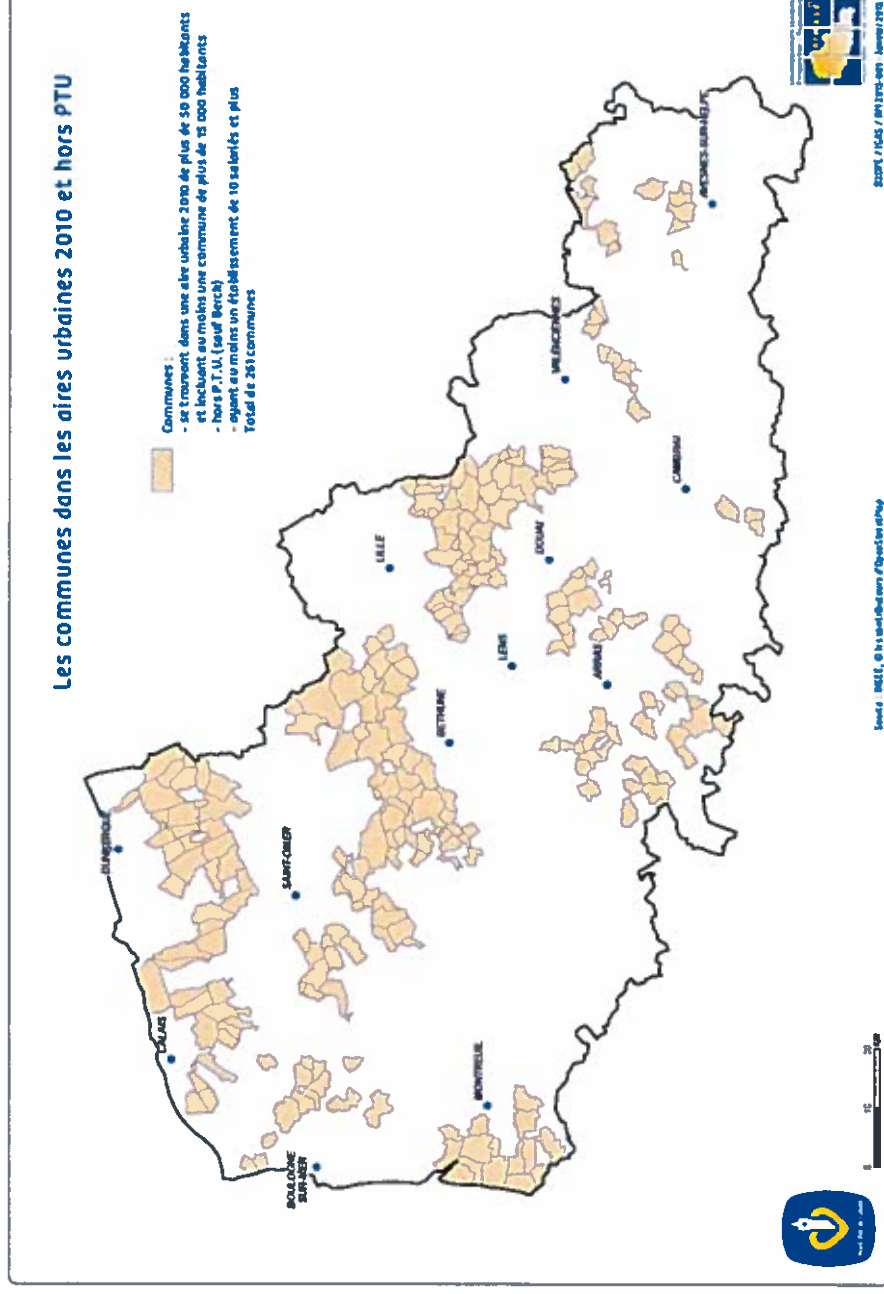
Le SMIRT remercie ses partenaires pour leur indéfectible mobilisation

Quel devenir pour la ligne ferroviaire Ascq-Orchies?



1^{er} juillet: Entrée en vigueur du VTA

- Communes où le VTA est prélevé (entreprises et structures publiques comptant plus de 9 salariés)



Les contributeurs du VTA

- Nombre d'entreprises et d'administrations par départements
 - Le Nord : **1 082** organismes dont 242 pour le secteur public et 840 pour le secteur privé
 - Le Pas-de-Calais : **814** organismes dont 158 pour le secteur public et 656 pour le secteur privé
- 12 URSSAF
- Arrivée de Monsieur Michaël Petitjean au SMIRT le 6 octobre

ESTIMATION ANNUELLE DU VTA PAR AIRE URBAINE ET PAR DEPARTEMENT AU 01/11/2015				
	Nbre de communes	Montant annuel du VTA	% sur le département	% sur la Région
Aire Urbaine d'Armentières	5	148 000,00 €	15,67%	8,22%
Aire Urbaine de Béthune	9	126 000,00 €	13,34%	7,00%
Aire Urbaine de Cambrai	5	11 000,00 €	1,16%	0,61%
Aire Urbaine de Douai-Lens	4	14 000,00 €	1,48%	0,78%
Aire Urbaine de Dunkerque	35	164 000,00 €	17,36%	9,11%
Aire Urbaine de Lille	43	388 000,00 €	41,08%	21,56%
Aire Urbaine de Maubeuge	13	2 500,00 €	0,26%	0,14%
Aire Urbaine de Valenciennes	20	91 000,00 €	9,63%	5,06%
Total des communes du Département du Nord	134	944 500,00 €		52,47%
Aire Urbaine d'Arras	81	49 000,00 €	5,73%	2,72%
Aire Urbaine de Béthune	46	495 000,00 €	57,86%	27,50%
Aire Urbaine de Berck	28	167 000,00 €	19,52%	9,28%
Aire Urbaine de Boulogne-sur-Mer	28	40 000,00 €	4,68%	2,22%
Aire Urbaine de Calais	26	38 500,00 €	4,50%	2,14%
Aire Urbaine de Douai-Lens	17	55 000,00 €	6,43%	3,06%
Aire Urbaine de Dunkerque	4	11 000,00 €	1,29%	0,61%
Total Communes du Département du Pas de Calais	230	855 500,00 €		47,53%
TOTAL NORD-PAS-DE-CALAIS	364	1 800 000,00 €		

21 et 22 septembre 2015: participation du SMIRT au Challenge de la mobilité

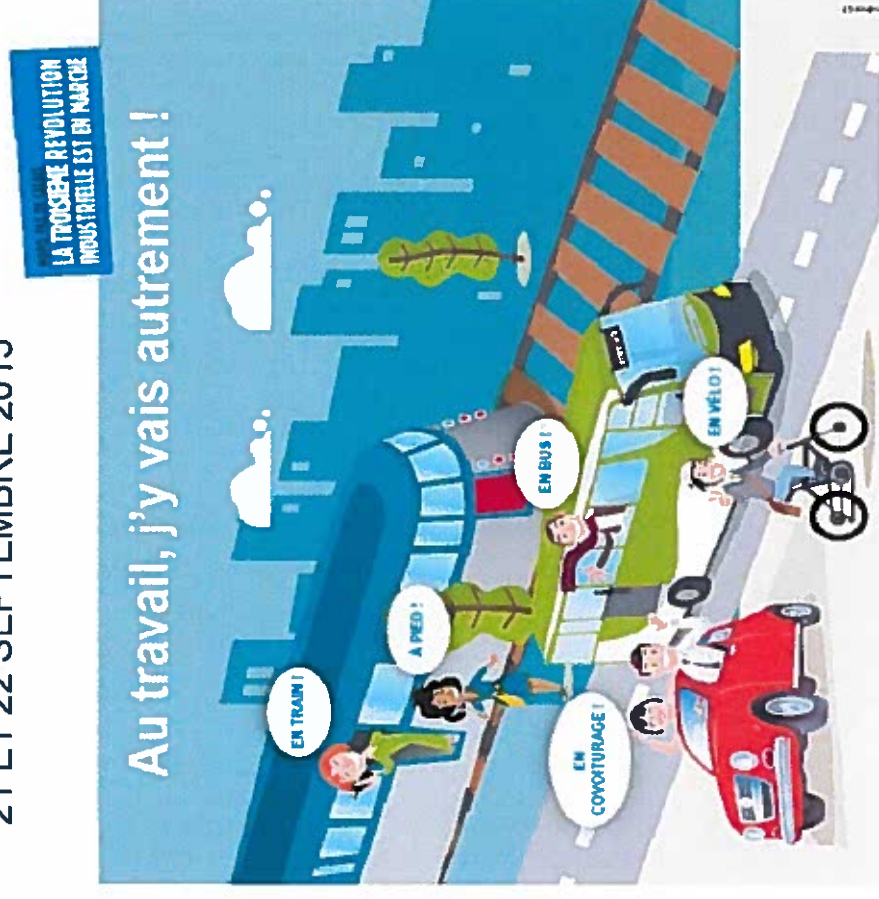
PARTICIPEZ AU CHALLENGE
de la mobilité NORD-PAS DE CALAIS
21 ET 22 SEPTEMBRE 2015

- 1^{ère} édition du Challenge de la mobilité en Nord-Pas de Calais lors de la Semaine Européenne de la Mobilité

Le SMIRT a été l'un des partenaires de l'évènement organisé par la CCI Grand Lille.

⇒ Sur les deux jours, 230 établissements ont participé

Remise des prix aux lauréats le 13 octobre 2015 lors de la cérémonie de remise des prix à la MEL



Octobre: lancement des marchés covoiturage et autopartage

- Mise en œuvre des délibérations votées en juin
- Publication des trois marchés
- Remise des offres le 20 novembre 2015
- Attribution en CAO le 4 décembre 2015

Juillet/novembre: montage des dossiers de subvention FEDER et de l'Etat pour Pass Pass Infos

- Feder : 4,37 millions d'euros
- Etat : 1,06 million d'euros

→ 2 novembre : Attribution du Comité de Programmation des Fonds Européens et passage en Commission Permanente de la Région

3 novembre séminaire organisé par le SMIRT sur la qualité de l'air et la mobilité

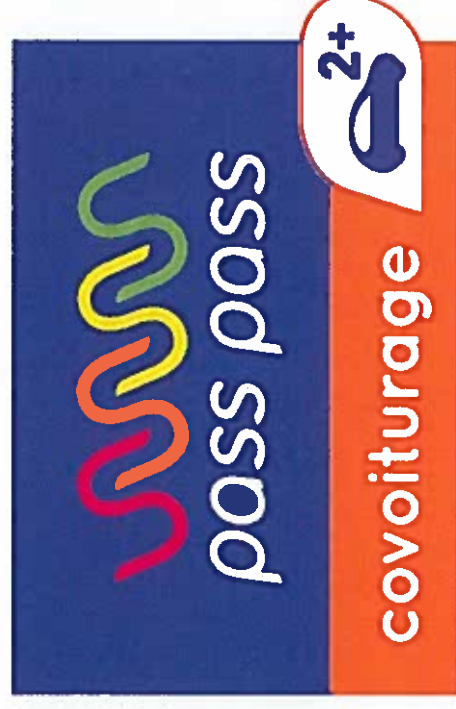


- 60 participants
- Annonce de la publication
l'arrêté « Episode de
pollution »

Programme	
Animation de la journée par Sylvie Mathon, Cerema Nord-Picardie MEL - Salon des réceptions	
9h : Accueil café 9h30 : Introduction de la journée par M. Quiquet, Directeur du SMIRT et M. Labat, Directeur régional Adjoint DREAL Nord Pas de Calais 9h40 - 10h45 : Mobilité et qualité de l'air en région Nord - Pas de Calais : Quels enjeux ? - La qualité de l'air en Nord - Pas de Calais : état des lieux et idées reçues - Nathalie Dufour - ATMO Nord-Pas de Calais - Les enjeux sanitaires de la pollution atmosphérique - Cécile Conesse - AIRS Nord-Pas de Calais - Le volet mobilité du Plan de Protection de l'Atmosphère et le rôle majeur des collectivités - Olivier Savy - DREAL Nord - Pas de Calais 10h45 - 12h45 : Les modes actifs, maillon de l'intermodalité : Quelle place pour la marche dans la mobilité quotidienne en milieu urbain ? - Joël Meissonnier, chargé de recherche en sociologie des transports - Cerema Nord - Picardie - Le plan piéton de Strasbourg Métropole - Jean-Luc Marchat - Eurométropole de Strasbourg - Les pratiques d'intermodalité vélo - transports en commun - Marine Malina - pde Mobilité Durable du GART	12h30 - 14h00 : Pousse déjeuner 14h00 - 16h00 : Quelle place pour la qualité de l'air dans les outils de planification de la mobilité ? - Introduction : présentation du guide réalisé pour la DREAL « Intégrer la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme (PLU, PDU) » Guillaume Neveux, Directeur et Benoît Bulfiot, Manager qualité de l'air - I core & Consult - Grenoble : ville apaisée, ville respirable - Lionel Faure - Direction Déplacements et Conception de l'Espace Public, Grenoble Alpes Métropole - Le suivi du PDU de Lille et la question de la qualité de l'air - Cécile Despière - Métropole Européenne de Lille - L'intégration de la qualité de l'air dans la démarche d'élaboration du PDU Artois-Gohelle - Marine Le Sam - Syndicat Mixte des Transports Artois - Gohelle - Matthieu Hugot - Agence d'Urbanisme de l'arrondissement de Béthune 16h - 18h15 : Propos de clôture par Eric Quiquet, Directeur du SMIRT

Le SMIRT c'est aussi la vie des commissions:

- Le 20/02: Commission « Tarification » présidée par Gérard Darmanin
- Le 03/04: Commission « Coordination de l'offre de transports » présidée par Alain Wacheux sur le covoiturage
- Le 11/06: Commission « Communication, Identité, Etudes et Statistiques » présidée par Yves Coupé sur les déclinaisons de la marque Pass Pass autour d'un bouquet de services



Le SMIRT a aussi une coulisse technique:

- La vie de la PFR (gérée par Cityway) inaugurée en décembre 2014
 - 6 campagnes de tests réalisées
 - ✓ C6P1 : Intégration tarifaire TER/Dk'Bus,
 - ✓ C6P2 : TUC,
 - ✓ C6P3 : BSC TUC,
 - ✓ C7P1 : Nouveaux supports Transpole,
 - ✓ C7P2 : Nouveaux supports Transpole phase 2,
 - ✓ C8P1 : Expérimentation carte bancaire TER.
 - et 2 en cours
 - ✓ C9P1 : CASO,
 - ✓ C10P1 : Nouvelle gamme tarifaire Transpole.
- 11 GT BIV et 11 GT AO
- 8 Comités Techniques

Et aussi administrative :

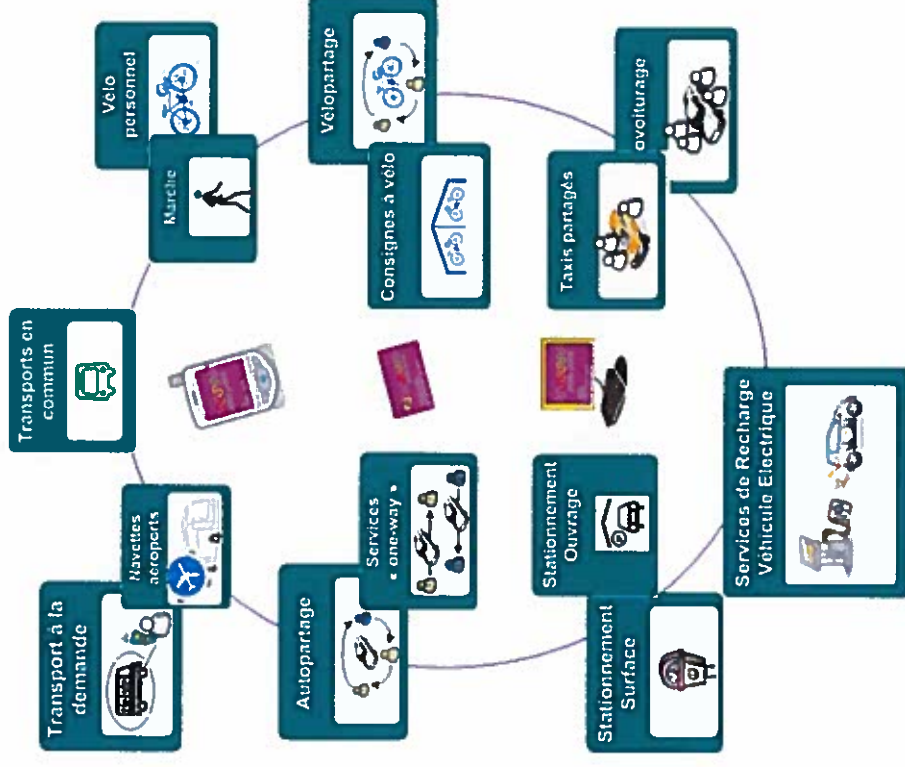
- 4 Comités Syndicaux
- 13 marchés en cours d'exécution et 3 en attente d'attribution
- Plus de 200 mandats et 50 titres financiers
- Gestion du VTA
- 12 conventions en cours
- 7 organismes sociaux à suivre
- Traitement de la paie (51 fiches en 2015)
- 2 recrutements

2016

Une année de réalisations pour le SMIRT

2nd trimestre 2016 : Lancement de la centrale SMIRT sous l'appellation grand public: Pass Pass Infos

1^{ère} phase avec
l'information
voyageur tous modes



Lancement des autres services de Pass Pass : Pass Pass covoiturage et Pass Pass autopartage

- Lancement de la politique de covoiturage sous l'appellation Pass Pass Covoiturage: avec un site commun aux 14 AOT et une démarche d'animation sur le terrain
- Lancement de Pass Pass Autopartage sur 11 premières gares: 22 véhicules avec 50% de voitures électriques

Les chiffres clefs du budget 2016

- Excédent prévisionnel fin 2015

2 millions d'€

- Recettes de fonctionnement
: **2,55 millions d'€**

→ VTA : 1,8M€ (estimation)

→ Membres : 0,72M€

→ Autopartage : 0,03M€ (estimation)

- Dépenses de fonctionnement : **2,55 millions d'€**

→ Fonctionnement centrale

→ Fonctionnement SMIRT

→ Covoiturage & autopartage

- Dépenses d'investissement

4,10 millions d'€

Pass Pass infos

- Recettes d'investissement

FEDER et AAPMD : **1 million d'€**

- Emprunt pour Pass Pass infos

1,1 million d'€

DOB 2016

Section Fonctionnement			Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Centrale	540 000,00	Centrale	4 103 156,32	900 000,00
PFR	256 000,00	Membres	Feder	100 000,00
		VTA	AAPMD	
Ingénierie centrale	400 000,00	Autopartage	Report excédent	-
Com Centrale	150 000,00	Excédent	Dotation Amort	
Co-voiturage	200 000,00			
Auto-partage	200 000,00			
Int. tarifaire	13 000,00			
Reste AMO	33 000,00			
SS Total	1 792 000,00	SS Total	4 103 156,32	1 000 000,00
Fonctionnement SMIRT	691 578,01			
Rbmnt Intérêt emprunt	70 000,00			
		Rbmnt Capital	100 000,00	1 196 810,81
		Total écritures		
Total écritures Réelles	2 553 578,01	Réel	4 203 156,32	2 196 810,81
Prélèvement 023	2 000 000,00	Prélèvement 021		2 000 000,00
Amortissement	6 345,51	Amortissement		6 345,51
Total BP2016	4 559 923,52		4 203 156,32	4 203 156,32